Cahier des charges



BELFORT TOURISME

<u>Interlocuteur</u> : Auriane Steiner	(webmaster –	chargée de	promotion
--	--------------	------------	-----------

Tél:

SOMMAIRE

OBJET DU CAHIER DES CHARGES	p 5
PRESENTATION GENERALE DU PROJET	p 5
Le Territoire de Belfort Le rôle du site web dans la promotion touristique du Territoire de Belfort Audit de la situation actuelle	p 5 p 6 p 6
Objectifs stratégiques et opérationnels Impératifs techniques préalables Scénario de mise en œuvre du projet Acteurs et organisation	p7 p7 p8 p8
Calendrier prévisionnel QUALIFICATION DES BESOINS ET DES PRESTATIONS A REALISER	р8 р8
	•
Conception de la charte graphique et ergonomique Hébergement et services associés Intégration de la solution technique et soutien à l'ajout des contenus Formation à l'administration et transfert de compétences Garanti, maintenance et assistance	p 8 p 9 p 10 p 10 p 11
CONTRAINTES TECHNIQUES ET JURIDIQUES	p 11
Exigences et mesures techniques de base Mesures techniques pour améliorer le référencement par les moteurs de recherche Performances d'affichage, résolution d'écran et approche multi-supports Compatibilité des navigateurs et respect des normes du web Conformité avec les normes françaises en matière d'accessibilité Préférence pour une solution technique reposant sur des composants à code ouvert et sous licence de logiciel libre Respect des obligations légales d'information et de déclaration Propriété et portabilité des contenus Encadrement juridique de la réutilisation des contenus	p 11 p 12 p 12 p 13 p 13 p 14 p 14 p 14 p 15
SPECIFICATIONS DU PARAMETRE FONCTIONNEL	p 15
Administration Modalités d'accès et ergonomie de l'interface d'administration Gestion des utilisateurs et des droits Système de gestion de l'arborescence Système de gestion des contenus Pages connectées à la base de données externe LEI	p 15 p 15 p 15 p 16 p 16 p 16
Modules à fonction graphique Un slider pour la page d'accueil Un menu latéral avec des sous-entrées thématiques Un « univers » différent pour les 4 mini-sites dédiés Un pop-up personnalisable pour la page d'accueil	p 17 p 17 p 17 p 18 p 18
Trois encarts « Coup de cœur » en bas de la page d'accueil	n 18

Modules à fonction interactive	p 18
Une version multilingue adaptable	p 18
Un formulaire de filtrage pour l'affichage des fiches LEI	p 19
Un formulaire de contact avec personnalisation des champs	p 19
Un module Cartographique	p 19
Une photothèque	p 19
Une vidéothèque	p 20
Une boutique avec bon de commande mais sans paiement en ligne	p 20
Un module de réservation personnalisable	p 20
Un module de « carnet de voyage »	p 21
Le téléchargement des brochures en ligne	p 21
Autres fonctions intégrées	p 21
Moteur de recherche	p 21
Transformations automatiques des contenus	p 22
Partage des pages du site internet sur les réseaux sociaux	p 22
Système de sauvegarde des contenus	p 22
Outil statistique de mesure d'audience	p 22
DEROULEMENT DES PRESTATIONS, PLAN DE CONTROLE ET DE RECETTE	p 23
Phase de conception détaillée	p 23
Phase de réalisation	p 23
Phase de déploiement sur environnement de recette	р 23
Phase de formation et de transfert de compétences	p 23
Phase de déploiement sur environnement de production	p 23
CADRE DE LA REPONSE	p 24
Contenu de la proposition	p 24
Critères de choix	р 24
	·
BORDEREAU DE DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE	p 25
ANNEXES	p 27
Proposition d'arborescence du site de Belfort Tourisme Contact technique	p 28 p 30

Objet du cahier des charges

Belfort Tourisme souhaite refondre son site web afin de répondre aux nouvelles attentes des internautes, que ce soit en termes de contenus, d'interactivité et de services en temps réel. Disposant en interne d'un webmaster, la structure souhaite également avoir davantage la main-mise sur la structure et le design de sa plateforme afin de pouvoir les faire évoluer tout au long de l'année touristique.

Pour finir, Belfort Tourisme souhaite que son site web soit accessible sur différents supports (responsive design) et optimisé pour le référencement (temps de chargement, balisage, arborescence, rédaction des textes, etc.) afin de développer sa visibilité.

Présentation générale du projet

Le Territoire de Belfort :

Ce sont bien l'histoire et la géographie du Territoire de Belfort (« le Territoire du Lion ») qui lui ont construit son identité unique et remarquable. Ici, les sommets des Vosges rencontrent le massif du Jura ; la plaine d'Alsace rejoint la Franche-Comté. C'est là que s'ouvrent les portes de l'Europe : la Suisse et l'Allemagne ne sont qu'à une enjambée.

De par sa situation, le plus petit département de France est marqué d'une histoire tumultueuse dont témoignent de nombreux ouvrages fortifiés (forts, citadelle...). En 1870, alors que la France perd l'Alsace et la Lorraine, la ville de Belfort résiste à l'envahisseur prussien et gagne le droit de rester française. Le nouveau né « Territoire de Belfort » devient le 90ème département français en 1922. Frédéric Auguste Bartholdi, sculpteur de la Statue de la Liberté, immortalise cette résistance en offrant à Belfort un lion colossal, devenu le symbole et le gardien de ce territoire de contrastes.

Belfort, imprenable citadelle et cité du Lion, est le cœur du département. Avec son enceinte fortifiée, ses façades colorées, ses ruelles animées, ses musées et sa vie culturelle bouillonnante, la ville promet de belles découvertes. Sans oublier que la Ville héberge deux leaders de la filière « énergie industrielle » : Alstom et General Electric.

En plus de son label « département fleuri », la variété des paysages du Territoire de Belfort en a fait une véritable « terre de sports » avec notamment le développement du cyclotourisme dans les plaines du Sud, l'épanouissement des activités aériennes (montgolfière, avion, parapente) et montagnardes (randonnées, glisses) dans les Vosges du Sud. Enfin, c'est un département qui rugit toute l'année au gré des nombreux événements qu'il accueille : les Eurockéennes, le Fimu, le festival du film Entrevues ou encore le Mois Givré pour noël et le plus grand marché aux puces de l'Est de la France quasiment tous les mois.

Le rôle du site web dans la promotion touristique du territoire de belfort :

Le site web de Belfort Tourisme doit accompagner l'internaute (futur touriste) dans toutes les étapes de la consommation touristique, à savoir :

- 1) La découverte du lieu : le site doit alors séduire l'internaute.
- 2) L'organisation du séjour : le site doit proposer un affichage à la fois complet et filtrable, répondant aux besoins spécifiques de l'internaute, ainsi que des modules interactifs permettent de laisser l'internaute autonome s'il le souhaite.
- 3) L'achat du séjour : le site doit faciliter l'acte d'achat.
- 4) La consommation du séjour : le site doit être « aux couleurs » de la saison et propose des contenus régulièrement mis à jour, voire des outils en « temps réel ».
- 5) **Le retour sur le séjour** : le site doit permettre à l'internaute de devenir ambassadeur du lieu qu'il vient de visiter en lui permettant de diffuser facilement son avis.

Audit de la situation actuelle :

Actuellement, le site <u>www.belfort-tourisme.com</u> ne satisfait pas les internautes dans toutes les étapes évoquées plus haut pour plusieurs raisons.

On constate tout d'abord un problème de hiérarchisation et ségrégation des contenus (pages). Enfin d'encourager l'internaute dans la progression de sa consommation touristique, il doit y avoir une interconnexion entre les différentes étapes (<u>exemple</u>: un clin d'œil sur l'offre commerciale correspondant à la page découverte que l'on est en train de lire). Aujourd'hui, les étapes sont trop segmentées, l'arborescence et l'ergonomie actuelles ne permettant pas de faire de revois efficaces.

Ensuite, le site actuel de Belfort Tourisme ne permet la mise en valeur des thématiques phares du Territoire de Belfort. Cela est également dû à une architecture trop rigide (qui ne permet pas la création de sous-rubriques thématiques) et une mauvaise visibilité/lisibilité (de gros problèmes graphiques et ergonomiques).

Par ailleurs, les outils interactifs actuels (réservation en ligne, boutique en ligne, cartographie, agenda, téléchargement de brochures) ne sont pas du tout mis en avant alors qu'ils pourraient proposer un réel service. Il faut que ces outils soient accessibles en suivant la logique de consommation touristique et l'interconnexion des contenus. On constate également que ces outils ne sont plus « au goût du jour » et qu'ils doivent être repensés pour répondre de manière plus optimale aux nouvelles attentes des internautes.

Pour finir, le site n'est pas optimisé pour les supports mobiles (smartphones) et les tablettes. Or, les connexions via ce type de supports représentent aujourd'hui près de 30% des nouvelles connexions. Beaucoup de touristes « consomment » le séjour en interagissant sur leurs mobiles, donnent leurs impressions. Actuellement, ils ne peuvent pas le faire (ou en passant par des étapes intermédiaires contraignantes).

Objectifs stratégiques et opérationnels :

D'un point de vue stratégique, Belfort Tourisme a défini quatre objectifs :

- 1) Qualifier (seo) et enrichir les contenus (médias variés et interconnectés).
- 2) Revoir l'**affichage** suivant sa nouvelle charte graphique et les nouvelles normes du responsive design.
- 3) Renforcer sa crédibilité internationale en proposant un site quadrilingue.
- 4) Développer l'**interactivité** ainsi que les notions de « service online » et de « réponse en temps réel ».

Côté opérationnel, le site devra répondre de manière plus pertinente et efficace aux différentes étapes de la consommation touristique :

- La découverte / séduction: proposition d'un contenu varié « multimédia » accessible grâce à une arborescence pertinente et facilement modifiable en fonction de la saison touristique. Le contenu et la structure du site devra être différent selon la version linguistique (pas les mêmes cibles, pas les mêmes contenus mis en avant).
- 2) L'organisation du séjour : casser la ségrégation des contenus en créant une connexion entre les offres commerciales et les contenus informationnels. Des outils pratiques viendront aider l'internaute : carnet de voyage, filtrage des données, cartographie, etc.
- 3) **L'achat du séjour** : des outils tels que la réservation en ligne (via un formulaire) ou l'accès aux disponibilités devront encourager l'internaute à acheter.
- 4) La consommation du séjour : un agenda pertinent, un affichage aux couleurs de la saison et une valorisation des thématiques du moment guideront le touriste pendant son séjour. L'application « j'ai envie de » (existe déjà) devra également être intégrée au site web. Tous ces outils seront accessibles depuis un smartphone.
- 5) Le retour sur le séjour : dans un souci de transparence, le site devra afficher les avis des touristes ou des ambassadeurs (blog, trip advisor, livre d'or ?). Il permettra aussi la valorisation des réseaux sociaux.

Impératifs techniques préalables :

Le site internet Belfort Tourisme tire une grande partie de son contenu d'une source externe : **le LEI** (Lieu d'échange de l'information). Cette base de données touristiques à l'échelle régionale est hébergée, maintenue et développée par le Comité Régional du Tourisme de Franche-Comté. La base est directement renseignée par Belfort Tourisme.

Le prestataire devra mettre en place la syndication de ces éléments dans le futur site en fonction des critères de sélection du Maître d'ouvrage qui pourront évoluer.

Cette syndication est effectuée à travers un échange XML et son protocole. Le prestataire s'assurera des possibilités techniques auprès du CRT de Franche-Comté. Les fiches d'information descriptives devront être localisables et géo-référencées.

Les catégories à importer seront déterminées par le maître d'ouvrage ultérieurement.

Scénario de mise en œuvre du projet :

Acteurs et organisation :

Maître d'ouvrage :

Le Comité stratégique définit les orientations stratégiques, fixe les objectifs, arbitre les enjeux et prend les décisions structurantes. Il surveille et contrôle la mise en œuvre du projet. Il est composé de Belfort Tourisme, représenté par sa directrice Véronique David, de membres de Conseil Général du Territoire de Belfort et de la Ville de Belfort.

Le Comité technique étudie les aspects techniques du projet et veille à la mise en œuvre opérationnelle des orientations fixées par le Comité stratégique. Il prend les décisions techniques fonctionnelles. Le prestataire sera tout particulièrement en relation avec le chef de projet (Auriane Steiner et son stagiaire) en charge de la coordination générale du projet et du suivi technique.

Maîtrise d'œuvre :

Le prestataire doit fournir un document formalisant la méthodologie qu'il souhaite mettre en place pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet. Il doit informer le Maître d'ouvrage de la composition exacte de l'équipe mobilisée et désigner un chef de projet qui sera l'interlocuteur privilégié de Belfort Tourisme pour rendre compte du respect du cahier des charges et de la qualité des réalisations. Le prestataire doit évaluer le nombre de rencontres prévues.

Les réunions d'échange se tiendront à Belfort Tourisme.

Calendrier prévisionnel :

- Date limite de réception des candidatures : 13 avril 2015 (12h30)
- Début de la mission : 30 avril 2015
- 1ère réunion pour propositions graphiques : 15 mai 2015 (avec le Comité Stratégique)
- 2^{ème} réunion pour premières intégrations : 30 mai 2015 (avec le Comité Stratégique)
- 3^{ème} réunion avant mise en ligne : 15 juin 2015 (avec le Comité Technique)
- Mise en ligne du site web : 1er juillet 2015.
- Phase de test : juillet/août 2015
- 4^{ème} réunion pour bilan : 30 août 2015 (avec le Comité Stratégique)
- Dernière corrections/modifications : septembre/octobre 2015.

Qualification des besoins et des prestations :

Conception de la charte graphique et ergonomique :

Le prestataire est chargé de proposer à Belfort Tourisme une ergonomie des contenus (organisation *sur les différents niveaux de l'arborescence*), une ligne graphique (*respect de la charte existante, une déclinaison web, un design responsive*) et une navigation intuitive. Il devra présenter au minimum deux propositions lors de la 1^{ère} réunion stratégique.

La charte graphique de Belfort Tourisme sera fournie ultérieurement. Les grandes lignes :

- De grands visuels (importance des photographies)
- Des frises thématiques (interchangeable selon la page)

- Une thématique globale centrée sur le symbole du Lion
- Une lecture sur 2 colonnes (1 principale et 1 complémentaire)

Le graphiste du prestataire devra fournir plusieurs visuels des principales pages :

- La page d'accueil
- Une page « sommaire thématique » (liste des musées par exemple)
- Une page de contenu standard (texte dans le cms)
- Une page d'importation du LEI (un hébergement par exemple)

Le prestataire sera ensuite chargé de mettre en œuvre la solution graphique et de la décliner sur les autres pages du site.

Pour finir, le prestataire devra fournir <u>10 gabarits de newsletter</u> (format HTML, CSS inline), déclinés de la charte graphique web validée, que Belfort Tourisme pourra intégrer dans un outil en ligne d'emailing type Mailchimp. Le détail des contenus souhaités dans les gabarits sera fourni ultérieurement.

Hébergement et services associés :

Hébergement :

Le site web sera hébergé chez OVH, le prestataire peut néanmoins suggérer d'autres hébergeurs externes.

<u>Contrainte technique importante</u>: le site web existant est hébergé chez Laetis, une agence de communication situé à Arvieu (Midi-Pyrénées). **Belfort Tourisme s'est engagé jusqu'au 30 avril 2015**.

- Le prestataire sera chargé de transférer le site web actuel sur OVH, puis de le remplacer par le nouveau site.
- Il s'occupera de l'inscription, ainsi que du paramétrage de l'espace client OVH, de la base de données et du FTP. Autrement dit, il doit proposer l'hébergement adéquat en fonction de l'espace qu'il estimera nécessaire au site web qu'il proposera.

Noms de domaine :

Belfort Tourisme souhaite garder son nom de domaine principal : www.belfort-tourisme.com.

Il souhaite également réserver quatre autres noms de domaines qui seront des redirections vers l'url principale :

- territoiredebelfort-tourisme.com
- ot-belfort.fr
- cdt-territoire-de-belfort.org
- belfort-congres.com

Messagerie:

Actuellement, Belfort Tourisme utilise <u>15 adresses de messagerie</u> à partir du nom de domaine principal (belfort-tourisme.com). L'association souhaite les conserver, elle utilise le service de messagerie Outlook.

La propriété du ou des nom(s) de domaine(s) sera établie au nom de Belfort Tourisme et le responsable du comité technique déclaré en tant que « contact technique » (sauf pendant la mise en œuvre du projet si cela arrange le prestataire).

Intégration de la solution technique et soutien à l'ajout des contenus :

Le prestataire doit mettre en place <u>un environnement de test</u> accessible par Belfort Tourisme via internet. Le prestataire doit procéder à l'ensemble des opérations requises pour installer les composants de la solution technique retenue dans l'environnement de test et de recette, puis sur le serveur de mise en production. Il doit paramétrer le système de gestion de contenus (CMS) et tous les modules associés permettant de couvrir le périmètre fonctionnel attendu. Il doit intégrer, le cas échéant, les développements spécifiques et les modules de services web tiers sollicités.

Le prestataire est aussi chargé d'intégrer l'ensemble des éléments validés, constitutifs de la charte éditoriale, graphique et ergonomique, au sein de la solution technique installée dans l'environnement de test et de recette, puis sur le serveur de mise en production.

Pour aider le comité technique à constituer le socle initial de contenus qui sera proposé au moment de l'ouverture du site au public, le prestataire s'engage à créer le rubriquage complet du site, tel qu'élaboré par le groupe de projet. A chaque rubrique devra être associé un contenu vide que le maître d'ouvrage remplira.

Formation à l'administration et transfert de compétences :

Pour accompagner le comité technique vers une autonomie complète dans la gestion de son site, le prestataire doit assurer des séances de formation fondées sur des cas pratiques et adaptées aux profils d'utilisateurs impliqués dans le développement et l'animation du site :

- **Les administrateurs** : issus d'une formation en numérique/informatique et donc, disposant de bagages techniques.
- Les contributeurs éditoriaux occasionnels : familiarisés au backoffice des sites web grâce aux CMS.

Le plan de formation, établi par le prestataire et définissant le contenu, le lieu et les dates des différentes séances, pourra être revu en collaboration avec le comité technique. En appui du transfert de compétences, le prestataire doit fournir à Belfort Tourisme une série de documents en langue française :

- L'ensemble des supports utilisés lors des rencontres et séances de formation ;
- Un manuel complet d'utilisation des fonctionnalités de la solution déployée ;

A la livraison du site web, le comité technique doit être indépendant dans la gestion des contenus et l'adaptation de la structure du site (arborescence).

Garantie, maintenance et assistance :

La période de garantie exigée par le maître d'ouvrage est d'une durée de 12 mois. Elle démarre à compter de l'émission du procès-verbal de vérification de service régulier (VSR) qui valide et clôt la procédure de recette de la solution technique et de l'ensemble des composants permettant de couvrir le périmètre fonctionnel attendu. La garantie porte sur tout vice, défaut de conception ou de fonctionnement normal, qu'ils soient visibles ou cachés. Le prestataire s'engage à effectuer le diagnostic, à remplacer, réparer ou modifier, tout élément défectueux. Pendant la période de garantie, le prestataire s'engage à assurer la maintenance corrective (correction de défauts et résolution de beugues résiduels) de la solution fournie selon une procédure de prise en charge des anomalies distinguant les anomalies dites « non-bloquantes » des anomalies dites « bloquantes » :

- En cas d'anomalie « non-bloquante », le prestataire dispose d'un délai maximum de 4 jours ouvrables, à partir de la réception du signalement, pour résoudre l'anomalie et lui communiquer en retour un rapport détaillé sur l'anomalie rencontrée et les éléments correctifs mis en œuvre.
- En cas d'anomalie « bloquante », le prestataire s'engage à rétablir le service dans les meilleurs délais et dispose d'un délai maximum de 24 h, à partir de la réception du signalement, pour résoudre l'anomalie et lui communiquer en retour un rapport détaillé sur l'anomalie rencontrée et les éléments correctifs mis en œuvre.

Le signalement de toute anomalie (difficulté ou incident d'exploitation, dégradation des performances, constat de non-conformité de fonctionnement) s'effectue par téléphone ou par courriel entre le chef de projet et le support d'assistance. Il appartient à Belfort Tourisme seul de classifier l'anomalie en bloquante ou non-bloquante.

<u>Prestation optionnelle</u>: à l'issue de la période de garantie, le maître d'ouvrage pourrait reconduire pour 12 mois supplémentaires les prestations initiales de maintenance et d'assistance. Dans le cadre de cette « extension de garantie », la prestation de maintenance ne sera plus seulement « corrective » mais inclura une dimension dite « évolutive » qui permettra à Belfort Tourisme de bénéficier de la montée en version du CMS et de commander des modifications ou ajouts fonctionnels (paramétrage et déploiement de nouveaux modules, développements spécifiques, intégration de modules de service tiers).

Contraintes techniques et juridique :

Exigences et mesures techniques de base :

Compatibilité des postes clients avec l'interface web d'administration :

Le prestataire doit s'assurer que les postes clients des différents gestionnaires et contributeurs du futur site doivent pouvoir utiliser l'interface d'administration du site.

Actuellement Belfort Tourisme est équipé comme suit. Une évolution du parc informatique est programmée pour l'année 2015 :

	Système d'exploitation	Navigateurs	Plugins	Débit d'accès internet	Proxy
Situation actuelle	Windows XP Professionnel et Window's 7 Pro	Internet explorer 8 / Google Chrome / Firefox	Adobe flash, Java, QuickTime	ADSL, débit 8Mbit/s	Serveur réseau : Fuji siemens ; Processeur : Intel Xeon 3,2 GHz ; Disque dur : 3* 146 Go ; RAM : 2 Go ; Système exploitation : Window's Small Business services 2011 + Window's Exchange
Situation à venir	Window's 8 Pro et Window's 7 Pro	Internet explorer 8 / Google Chrome / Firefox	Adobe flash, Java, QuickTime	VDSL, débit 40Mbit/s Ou ADSL débit 20Mbit/s	A définir

Mesures techniques pour améliorer le référencement par les moteurs de recherche :

Les pages du site doivent être adaptées (structure, contenus, liens) pour un référencement optimisé par les moteurs de recherche. Le prestataire doit proposer une solution qui permette de renseigner les méta-balises (titre, description, mots-clés), de nommer correctement d'autres éléments (url, répertoires, liens, médias) voire des petits évolutions (redirections d'url). Il s'engager à prendre toutes les mesures techniques de base (sitemap.xml, robots.txt, liaison à Google Analytics et Google Webmaster Tools) pour garantir une sensibilité maximale à l'indexation par les principaux moteurs de recherche. Il devra pour finir intégrer un tag Google Analytics fournit par l'équipe de gestion du LEI.

Performances d'affichage, résolution d'écran et approche multi-supports :

En dehors des contraintes inhérentes au débit des utilisateurs, la vitesse d'affichage des pages doit pouvoir être optimisée (limitation du poids, mise en mémoire cache des pages dynamiques) pour un chargement plus rapide.

Le format d'affichage par défaut doit être de 800x600, mais les pages du site doivent pouvoir s'afficher sans contrainte et en exploitant pleinement les résolutions jusqu'à 1280x800.

La transformation de la mise en forme des contenus et la génération de pages adaptées à la lecture sur les écrans de terminaux nomades, notamment les téléphones mobiles, doit pouvoir se faire automatiquement. En collaboration avec Belfort Tourisme, l'arborescence pourra être adaptée au moment de la déclinaison en version mobile.

Compatibilité des navigateurs et respect des normes du web :

L'offre de contenus et services du site doit être compatible avec la plupart des navigateurs web actuels (Mac et PC), notamment avec Internet Explorer (version 5 et supérieures), Firefox (version 1.5 et supérieures), Chrome, Safari et Opéra. Le prestataire doit effectuer des tests de vérification avant la mise en production du site et s'engage à corriger les éventuelles incompatibilités constatées en prenant les mesures nécessaires pour assurer un affichage optimal dans ces différents environnements. Il doit transmettre à la collectivité un document établissant la compatibilité du site avec les navigateurs précités.

L'offre de contenus et services du site doit respecter les standards établis par le World Wide Web Consortium (W3C) afin d'assurer une compatibilité optimale avec les futurs outils de navigation. Le prestataire doit effectuer des tests de validation avant la mise en production du site et s'engage à corriger les éventuelles erreurs constatées en prenant les mesures nécessaires pour se conformer aux standards du W3C. Il doit transmettre à Belfort Tourisme un document établissant la validation du site avec les normes précitées.

Conformité avec les normes françaises en matière d'accessibilité :

L'accessibilité des services publics aux personnes handicapées est une nécessité aux termes de la <u>loi n°2005-102</u> de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'article 47 de la loi précise que « les services de communication publique en ligne des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées ». Le Référentiel Général pour l'Accessibilité des Administrations (RGAA), établi par la Direction Générale de la Modernisation de l'Etat, fixe les modalités techniques de mise en œuvre de cette accessibilité pour ce qui concerne le canal web.

Le site de Belfort Tourisme doit impérativement permettre de respecter ces normes et pouvoir faire l'objet, à la date de sa mise en production, d'une déclaration de conformité. Il mettra à disposition de l'internaute des outils permettant d'adapter le site (grossir le texte, lecture des contenus, etc.)

Le prestataire s'engage à vérifier cette conformité en effectuant l'ensemble des tests associés aux points de contrôle définis dans le RGAA. Il doit transmettre un document établissant le niveau de conformité du site. Sur la base de cette vérification, et en cas de non-conformité, il doit mettre en œuvre toutes les mesures techniques d'adaptation/correction et énoncer les conseils qui permettront à Belfort Tourisme de déclarer au plus vite la conformité de son site et de maintenir un niveau conforme d'accessibilité des contenus au fil de leurs mises à jour.

Préférence pour une solution technique reposant sur des composants à code ouvert et sous licence de logiciel libre :

Dans un objectif de réduction des coûts et pour garantir la pérennité et l'évolutivité de la solution technique proposée, cette dernière doit, de préférence, reposer sur l'intégration de composants logiciels existants, éprouvés, documentés (en français) et développés en code ouvert par une communauté active de développeurs. Pour répondre à l'ensemble de ses besoins, Belfort Tourisme estime en effet préférable de s'orienter vers la mise en place d'un système de gestion de contenu disponible sous licence de logiciel libre (CMS open source), éventuellement complété d'autres composants eux-mêmes open source.

Prioritairement, la couverture des besoins fonctionnels exprimés ci-après doit pouvoir se faire par le paramétrage des modules natifs du CMS proposé. Si le prestataire propose des développements spécifiques, ces derniers doivent être intégrés au CMS sous la forme de « plugins » compatibles et respectueux de l'intégrité du « noyau logiciel » pour ne pas remettre en cause le passage à des versions ultérieures. D'un commun accord avec le prestataire, ces « plugins » doivent pouvoir être « reversés » dans le catalogue de la communauté de développement dudit CMS. Pour tous les éventuels développements spécifiques (création de nouveaux modules ou adaptation de modules existants), le prestataire s'engage à céder au maître d'ouvrage la propriété des droits d'exploitation.

Malgré cette préférence affirmée, l'offre d'un prestataire reposant sur une solution technique dite « propriétaire » sera entièrement et également recevable, mais elle devra alors argumenter ses avantages comparatifs, préciser les circonstances et modalités d'accès au code source de l'ensemble de ses composants, et indiquer les conditions permettant la cession de la propriété des droits d'exploitation à Belfort Tourisme.

Respect des obligations légales d'information et de déclaration :

Conjointement avec Belfort Tourisme, le prestataire doit s'engager à mettre en œuvre toutes les mesures permettant de respecter les obligations légales en matière d'information et de déclaration requises pour tout site web, en général, et pour tout site d'informations touristiques, en particulier en France. Les mentions obligatoires relatives à l'identification de la personne morale, éditeur du site, et du directeur de publication doivent être intégrées, de même que les informations concernant le traitement de données personnelles. Les espaces de discussion, les formulaires de collecte de données, l'introduction de cookie sur le poste client, les services interactifs et les télé-services, doivent, par l'insertion des mentions requises, permettre de tenir informer les personnes concernées afin qu'elles puissent exercer pleinement leurs droits.

Propriété et portabilité des contenus :

Belfort Tourisme est dépositaire de l'intégralité de la propriété des droits d'auteur, ou au minimum des droits d'exploitation sur tout support, présent ou à venir, de l'ensemble des contenus rendus disponibles sur le site.

La totalité des éléments graphiques (images, gabarits, feuilles de style) constitutifs de l'habillage du site, de même que tout autre contenu créé, modifié et publié par le prestataire, dans le cadre du présent marché, devront respecter cette règle, y compris lorsqu'il s'agit d'un contenu original ou adapté issu d'un tiers. Les fichiers sources finaux ayant été utilisés seront mis à disposition du commanditaire sur support numérique de manière à lui garantir le plein exercice de ses droits de propriété.

Dans un souci de pérennité et de portabilité des contenus de son site web, Belfort Tourisme souhaite que la solution proposée offre la possibilité d'un export, partiel ou total, de préférence dans un format XML standard, de l'ensemble des structures, données et métadonnées constitutives de son référentiel de contenus.

Encadrement juridique de la réutilisation des contenus :

Afin de partager le plus largement possible les données publiques rendues disponibles sur son site web, Belfort Tourisme souhaite pouvoir appliquer un contrat « Creative Commons » à l'ensemble des contenus pour lesquels il est dépositaire des droits de propriété afin d'autoriser, a priori et selon ses propres conditions, la réutilisation par des tiers.

Sauf mention contraire et par défaut, la réutilisation des contenus du site sera soumise à un contrat de type Creative Commons Paternité / Pas d'utilisation commerciale / Pas de modification.

Spécifications du périmètre fonctionnel :

Administration et gestion des contenus :

Modalités d'accès et ergonomie de l'interface d'administration :

L'accès à l'interface web d'administration du site est sécurisé et personnalisé. Après identification (nom et mot de passe de son compte), l'utilisateur-gestionnaire accède, en fonction des droits dont il dispose (profil d'autorisation), à un tableau de bord affichant les contenus et fonctionnalités de « back office » pour lesquels il est habilité à intervenir. La console d'administration repose sur une ergonomie simple, intuitive et efficace : elle doit permettre à des non-spécialistes de participer à la gestion du site.

Gestion des utilisateurs et des droits :

La gestion des utilisateurs-gestionnaires est assurée par une personne désignée comme « administrateur principal » qui peut créer / modifier / supprimer les comptes des autres utilisateurs. Il peut gérer les profils d'autorisation et les circuits de validation affectés à chaque utilisateur. Pour éviter tout formalisme excessif, les circuits de validation seront réduits à un niveau d'approbation. Il y aura donc 3 types de profils :

- **Administrateur principal** : unique, profil détenteur de la totalité des droits sur l'ensemble des contenus et fonctionnalités de l'interface d'administration du site.
- **Administrateur secondaire** : même droits que l'administrateur principal sauf qu'ils ne peuvent pas gérer les autres comptes utilisateurs.
- **Contributeur éditorial** : il peut créer, modifier et publier des contenus pour lesquels un administrateur lui a donné les droits d'édition.

Système de gestion de l'arborescence :

La gestion de l'arborescence doit permettre de personnaliser la structure d'organisation des contenus du site. Elle offre la possibilité de créer autant de rubriques et sous-rubriques que nécessaire. Elle permet de gérer (créer/ renommer / déplacer) et de supprimer tout ou partie des rubriques, mais aussi de masquer / afficher les contenus associés à une branche.

Elle permet de générer automatiquement un « sitemap » en XML, pour que les robots des moteurs de recherche trouvent aisément les pages à indexer, et un plan du site consultable par les utilisateurs. Un projet d'arborescence est annexé au présent cahier des charges et pourra évoluer dans le cadre des échanges.

Système de gestion des contenus :

La gestion des contenus doit permettre de publier et d'indexer dynamiquement l'ensemble des contenus du site. Elle permet d'acquérir, de modifier et de supprimer des pages, et de les associer à une ou plusieurs rubrique(s).

Elle s'appuie sur des formulaires de saisie structurés en champs qu'un administrateur peut faire évoluer (ajouter, modifier, supprimer). Elle intègre un outil d'édition de type RTE (Rich Text Editor) dont les fonctions sont paramétrables (simples / avancées) en fonction du profil de l'utilisateur-gestionnaire connecté (administrateur / contributeur). Outre ses fonctions « classiques », cet éditeur doit permettre, en particulier, de visualiser, de modifier, de nettoyer ou d'ajouter des éléments html / javascript dans le code de la page.

L'édition de pages offre la possibilité de rattacher des fichiers et médias, des liens internes et externes, des formulaires, et des accès spécifiques à tout ou partie des informations et fonctions issues des modules déployés. Elle doit permettre un rattachement totalement transversal des contenus et services du site afin de pouvoir les (ré)utiliser et les (re)mixer au sein d'une page. Toutes les fonctions visant à simplifier l'intégration automatique de contenus externes seront particulièrement appréciées : intégration d'une vidéo par la simple saisie de son url, par exemple.

Le système de gestion permet de choisir et d'appliquer le gabarit de page le plus adapté pour la présentation des contenus sur la base d'un catalogue de modèles respectueux de la charte graphique. Il permet de gérer le cycle de vie et de visualiser les différents états d'un contenu : brouillon / en attente de validation (de publication) / publié / archivé / supprimé.

Pages connectées à la base de données externe lei :

Une grande partie des contenus du site va être issu directement d'une base de données externe à Belfort Tourisme. Le LEI contient notamment les informations relatives aux hébergements, aux sites touristiques, à l'agenda, etc. A noter que les données de cette base sont géolocalisées et devront également l'être dans le site internet de Belfort Tourisme (notamment dans le module cartographique détaillé plus bas).

Le travail du prestataire consiste à agréger les données du LEI et d'en afficher les résultats, suivant la charte graphique générale du site. La liste des filtres, des critères de tris, et les détails à afficher sont des éléments fournis ultérieurement. Ces fiches LEI seront utilisées dans plusieurs cas :

Le moteur de recherche interne permettant à l'internaute de préciser sa demande;

- Des pages listant un ou plusieurs éléments donnés, par exemple la liste des hébergements. Ces pages devront proposer à l'utilisateur des filtres, comme par exemple un filtre sur le prix, et un mécanisme permettant de trier les résultats suivant plusieurs critères. Une pagination permettra de faire défiler les pages de résultats;
- Des pages affichant le détail d'un élément de liste, par exemple les détails disponibles sur un hébergement.

Au moment de la création d'une page, l'administrateur pourra choisir de créer une page statique « normale » ou une page d'importation LEI. Il pourra ensuite entrer directement via un formulaire les numéros des fiches à importer (ou un ensemble de fiches définies par un critère commun). La mise à jour des fiches dans le LEI doit être prise en compte soit instantanément, soit à la demande de l'administrateur principal (grâce à un clic « mettre à jour » par exemple).

Modules à fonction graphique :

Ces modules vont permettre à Belfort Tourisme de faire évoluer de manière simple et régulière le design du site web (sans pour autant en changer l'identité graphique). Cette volonté est due à la saisonnalité des informations que Belfort Tourisme diffuse. Le site web, outil d'information important, doit pouvoir évoluer et retranscrire visuellement les différentes périodes que traverser le Territoire de Belfort (les 4 saisons, les gros événements, etc.).

Un slider pour la page d'accueil :

Un diaporama animera la page d'accueil du site <u>www.belfort-tourisme.com</u>. Il prendre toute la largeur de la page et s'adapte en fonction de la taille de l'écran. Il sera alimenté par des visuels de qualité, fournis par des photographes professionnels. Les photos (pas plus de 10 slides) seront actualisées depuis le back-office chaque mois pour bien marquer les périodes. On pourra depuis le back-office spécifier au besoin une petite légende et un lien.

Exemple de traitement : http://www.sundgau-sudalsace.fr/; http://www.sundgau-sudalsace.fr/; http://www.sundgau-sudalsace.fr/; http://www.sundgau-sudalsace.fr; <a href="http://www.sundgau-sudalsace.fr"

Un menu latéral avec des sous-entrées thématiques :

La navigation principale se fait à partir d'un menu latéral contenu dans le header du site. Il propose 5 entrées, correspondant chacune à une phase de la consommation touristique :

- **Découvrir** : on propose des entrées aux pages de découverte du Territoire de Belfort. Ces sous-rubriques sont là pour séduire le touriste potentiel.
- **Organiser** : où le touriste séduit trouvera toutes les fonctionnalités pour organiser sa venue dans le Territoire de Belfort : hébergement, restauration, séjours, etc.)
- **Séjourner** : on propose des redirections vers l'agenda et l'application « j'ai envie de » pour une réponse en temps en réel aux besoins de l'internaute).
- **Partager**: l'internaute y trouvera les différents outils pour faire un retour sur son expérience à Belfort : les réseaux sociaux, une page d'avis, TripAdvisor, un blog ?
- **Au choix**: il faut laisser à Belfort Tourisme la place d'afficher (ou pas) une 5^{ème} entrée thématique saisonnière (avec les sous-rubriques de son choix). <u>Ex</u>: Noël, Eurockéennes, Fimu, etc.

Au survol de la souris, ces cinq entrées feront apparaître un sous-menu composé d'entrées thématiques illustrées par une image et un titre. Belfort Tourisme doit pouvoir personnaliser chaque élément de ces entrées thématiques, il peut aussi en créer ou en supprimer.

Exemple de traitement : http://www.lyon-france.com/ (sans le texte de présentation) ; http://www.sundgau-sudalsace.fr/

Lorsque l'on clique sur un de ces sous-éléments, on arrive sur une page « Index » thématique, composée d'encarts avec titre et photo. Au survol, un petit texte (200 caractères) se déroule pour présenter le contenu de la page vers laquelle redirige l'encart. Belfort Tourisme doit avoir entièrement la main sur l'ensemble de l'arborescence du site web.

Exemple de traitement : http://www.angouleme-tourisme.com/263-les-eglises-romanes).

Un « univers » différent pour les 4 mini-sites dédiés :

Le site aura 4 mini-sites dédiés à 4 types de cibles spécifiques : Presse, Professionnels, Groupes et Belfort Congrès. Ces mini-sites seront des sous-domaines de <u>www.belfort-tourisme.com</u>. Ils respecteront la charte graphique globale du site mais doivent avoir leur propre identité (couleurs différentes) et leur propre arborescence (<u>cf</u> : toujours proposer un lien de retour sur le site principal). L'arborescence des mini-sites est détaillée dans l'arborescence générale du site (en annexe).

Un pop-up personnalisable pour la page d'accueil :

Le site s'ouvrira sur un pop-up qui prendra la quasi totalité de l'affichage et qui se fermera grâce à une croix en haut à droite. Belfort Tourisme souhaite avoir la possibilité d'ajouter une image de fond, un titre, un petit texte et un lien de redirection.

Trois encarts « Coup de cœur » en bas de la page d'accueil :

Ce module permet de mettre en valeur trois informations spécifiques : une manifestation, un hébergement, une offre de séjour.... Les informations à afficher sont : un titre, une photo, un texte court et un renvoi « en savoir + ».

Modules à fonction interactive :

Ces modules vont permettre à l'internaute, soit de générer du contenu adapté à sa recherche, soit d'interagir avec les données qui lui sont proposés automatiquement.

Une version multilingue adaptable :

Le site sera en 3 langues (français, anglais et allemand). En ce qui concerne les pages indexant des fiches du LEI, elles doivent appeler les versions correspondantes (les fiches sont déjà dans les 3 langues). Pour ce qui est des pages statiques, le back-office doit permettre au client de générer facilement la traduction de la page existante (équivalence). En revanche, les arborescences et les sliders des différentes versions ne doivent pas être liées. Belfort Tourisme doit pouvoir les gérer de manière indépendante pour pouvoir valoriser différents contenus selon les cibles.

Un formulaire de filtrage pour l'affichage des fiches LEI :

Pour les pages « Index » affichant des pages LEI, le site doit afficher en tête de contenu un formulaire proposant de filtrer les fiches suivant des critères spécifiques aux types de fiches (restaurants, hébergements, etc.) et combinables (plusieurs sélections possibles). Ces filtres sont définis en fonction des critères proposés par le LEI (correspondances par page en annexe) et seront affichés sous forme d'icônes quand cela est possible.

Exemple de traitement : http://www.lyon-france.com/Hebergements/Hotel

Un formulaire de contact avec personnalisation des champs

Belfort Tourisme souhaite pouvoir générer depuis le back-office un formulaire de contact dont les champs peuvent être personnalisés selon les besoins (exemple : ajout d'une pièce jointe ou pas). Ce formulaire devra générer un mail qui sera envoyé à un ou plusieurs destinataires que Belfort Tourisme pourra également définir. Il pourra ensuite être intégré à la suite de n'importe quel contenu dans n'importe quelle page.

Un module cartographique:

Le site web affichera sur toutes les pages du site un module cartographique qui permettra de géolocaliser (grâce au LEI) les éléments affichés dans le contenu (sites touristiques, hébergements, restauration, etc.). Il sera également capable d'afficher des itinéraires (également généré dans le LEI) téléchargeable en format KML, intégrable sur mobile/tablette ou sur un GPS. Grâce à l'utilisation des cookies, l'internaute doit pouvoir mémoriser le temps de sa session des emplacements sur la carte. ATTENTION: le LEI dispose déjà d'un module cartographique, il s'agit non pas de développer un module entièrement mais d'intégrer un programme existant.

<u>Cas pratique</u> : le visiteur mémorise le tracé d'une randonnée et va ensuite sur la page « Hébergement » pour afficher tous les campings. Il pourra ainsi voir rapidement lequel est proche de la randonnée qu'il soit effectué.

Exemple de traitement : www.francovelosuisse.com

Une photothèque:

Le site mettra à disposition des internautes une photothèque composée plusieurs albumsphotos thématiques. A l'intérieur de chaque album, les images apparaissent sous forme de vignettes. Lorsqu'on clique sur une vignette, l'image apparaît en grand format dans un popup (avec la légende en bas s'il y en une). Côté back-office, il doit être possible d'ajouter/supprimer l'option « Télécharger » pour chaque image. Belfort Tourisme souhaite aussi bloquer l'accès à certains albums (grâce à un mot de passe).

<u>A SAVOIR</u>: Belfort Tourisme dispose d'un compte Flickr, actuellement utilisé pour alimenter les diaporamas du site web. A voir avec le prestataire s'il est intéressant d'alimenter la photothèque via ce compte (pour réduire le temps de chargement du site et le coût de l'hébergement). Il faut savoir que certaines images seront d'une très haute qualité. Contrairement aux autres images des pages du site qui seront redimensionnées pour le web, la photothèque devra proposer du contenu haute définition (pour la presse par exemple...).

Une vidéothèque :

Le site web proposera une galerie-vidéos. Les différentes vidéos apparaîtront sous forme de vignettes dans la galerie. Lorsque l'internaute clique, il ouvre une nouvelle page avec un titre, une description, éventuellement un lien et bien-sûr le lecteur pour visionner la vidéo.

<u>A SAVOIR</u>: Belfort Tourisme peut envisager de créer un compte Vimeo pour héberger ces vidéos. La structure a actuellement un compte Youtube mais ce réseau est davantage utiliser pour animer la communauté. A terme, Belfort Tourisme souhaite proposer des courts reportages (1min) sur de nombreuses thématiques.

Une boutique avec bon de commande mais sans paiement en ligne :

Belfort Tourisme ne souhaite pas proposer de paiement en ligne. En revanche, il voudrait proposer un inventaire des produits disponibles à la boutique de Belfort Tourisme. Depuis le back-office, Belfort Tourisme doit pouvoir créer rapidement une fiche-produit avec titre, photo(s), descriptif et prix. Il pourrait être intéressant de pouvoir afficher « En stock » ou « En réapprovisionnement ». Lorsque l'internaute arrive sur la page « Boutique », il peut consulter les différentes fiches en cliquant sur une vignette et ajouter les produits qui l'intéressent « au panier ». Il a ensuite accès à un formulaire de contact (nom, prénom, adresse de livraison, mail, téléphone). Une fois le formulaire validé, Belfort Tourisme reçoit un mail avec les coordonnées de la personne et la liste des produits qui l'intéressent (un bon de commande). L'internaute reçoit un mail de confirmation de réception pour sa demande. La gestion du paiement des produits et de leur livraison sera gérée par l'Accueil de Belfort Tourisme.

Un module de réservation personnalisable :

Dans le cadre de certains événements (congrès, salons) ou périodes de l'année (Noël, Eurockéennes, Fimu, etc.), certains prestataires du Territoire de Belfort proposent des offres spéciales (exemple : une remise sur le prix d'une nuit/d'un séjour dans quelques hôtels). Belfort Tourisme souhaite valoriser ces offres grâce à un formulaire de réservation (attention, pas de paiement en ligne !). Belfort Tourisme souhaite pouvoir générer depuis le back-office un gabarit de page « Offres spéciales ». Ces pages seront accessibles depuis le site web (ajout d'un lien dans l'onglet personnalisable du menu, dans le contenu d'une page, etc.) ou son lien sera transmis par mail par le service commercial aux clients (participants d'un congrès par exemple).

Côté back-office, le gabarit doit proposer différents champs :

- Un champ pour le titre de la promotion et pour un texte de présentation (wysiwyg).
- Un champ pour lister les url (ou les numéros) des fiches LEI à importer. Chacune de ces url doit être associée à un champ « promotion » où Belfort Tourisme pourra inscrire l'offre du prestataire concerné (le prix ferme) et une case à cocher « complet ».

Automatiquement, le formulaire de contact enverra un mail au prestataire sélectionné par l'internaute. Mais dans le back-office, un champ doit permettre à Belfort Tourisme de définir en plus d'autres mails de réception (exemple : l'organisateur du congrès, le service commercial en charge de la promotion, etc.). Ce champ doit être obligatoire au cas où le prestataire choisi n'ait pas renseigné son email !

Côté front-office, le gabarit affichera :

- Le titre de la page et le petit texte de présentation.
- La liste, sous forme de vignettes, des prestataires dont la fiche LEI a été importée (importation de l'image principale, du nom du prestataire et de la commune, si l'internaute clique sur la vignette, un pop-up affiche les détails de la fiche).
- L'offre spéciale de chaque prestataire doit s'afficher sous la vignette correspondante, l'internaute a donc la possibilité de sélectionner un prestataire.

Une fois le prestataire sélectionné, l'internaute remplit un formulaire de contact. Lorsqu'il valide son formulaire, un email est envoyé sur la boite de réception du prestataire sélectionné et sur les boites signalées en back-office.

Exemple de traitement : http://pro.esterel-cotedazur.eu/vem6-5-6-frevrier-2015-st-raphael/; http://www.vieillescharrues.asso.fr/asso/hebergements

Un module de « carnet de voyage » :

En utilisant les cookies des navigateurs, l'internaute doit pouvoir « mettre en favoris » des pages ou des fiches LEI du site web pour se constituer un « carnet de voyage ». Il pourra ensuite générer le carnet en pdf (pour l'imprimer) ou se l'envoyer par mail (en pdf également). Belfort Tourisme souhaiterait aussi pouvoir afficher sur une page des suggestions de carnets de voyage (téléchargement de pdf) avec un renvoi vers la génération de son propre carnet.

Le téléchargement des brochures en ligne :

Il faut prévoir sur le site une page référençant toutes les brochures de Belfort Tourisme (téléchargeable au format pdf). Côté back-office, il faut que l'ajout d'un pdf et de son visuel soit simplifié au possible.

Autres fonctions intégrées :

Moteur de recherche:

Autant que possible, le moteur de recherche doit permettre d'indexer la totalité des contenus (et méta-données associées) du site, y compris les contenus des fichiers (documents PDF et autres formats).

Les caractéristiques attendues de la recherche sont : recherche en texte intégral, nombre de mots illimité dans une requête, interprétation de toutes les formes des noms, adjectifs et verbes (masculin/féminin, singulier/pluriel, formes conjuguées, accents, majuscules/minuscules), opérations booléennes, proximité des mots, etc. L'affichage des résultats se fait par ordre de pertinence avec mise en évidence des mots recherchés et il peut être personnalisé (abrégé, nombre de résultats par page, etc). La recherche peut être contextualisée par rubrique. Le champ de saisie pour lancer une requête doit être présent en permanence sur toutes les pages du site.

En plus de ce champ de saisie doit exister une page de recherche avancée. Cette page sera spécifiée lors d'une réunion de spécifications détaillées. On donne ici les principales caractéristiques pour chiffrage :

- Possibilité de faire une recherche dans les données du CMS et/ou dans les données des bases de Belfort Tourisme
- Possibilité de choisir de rechercher, parmi les données des bases de Belfort Tourisme, certains types de données en fonction de critères et de filtres (par exemple, recherche parmi les hébergements uniquement).
- Affichage des résultats ordonnés type par type (pages du site, fichiers du site, données des bases de Belfort Tourisme)

Les résultats doivent pouvoir être triés (par date, types de contenus, rubriques, etc.).

Transformations automatiques des contenus :

Pour valoriser les contenus de son site et étendre leur utilisation, le maître d'ouvrage souhaite mettre à disposition des fonctions qui permettent de les transformer automatiquement :

- Préparation à l'impression (page épurée ou conversion en PDF)
- Version de visualisation adaptée pour terminal mobile
- Vocalisation des textes (synthèse vocale automatisée)

Partage des pages du site internet sur les réseaux sociaux :

Les pages du site internet doivent être partageables sur facebook, twitter, youtube et d'autres réseaux sociaux éventuels à définir avec le groupe projet.

Système de sauvegarde des contenus :

La solution technique proposée par le prestataire doit impérativement inclure un système de sauvegarde (backup) de l'intégralité du site qui permette de restaurer l'ensemble des contenus et composants en cas d'incident. Ce système de sauvegarde doit également inclure les pages de requête et d'affichage des données provenant des bases de Belfort Tourisme mais évidemment pas les données elles-mêmes.

Ce système de sauvegarde doit pouvoir être automatisé (par exemple, une sauvegarde par mois). Il doit être possible de configurer l'emplacement où sera stocké la sauvegarde (poste local relié à Internet, autre serveur Web).

Outil statistique de mesure d'audience :

La solution technique proposée par le prestataire doit impérativement inclure un outil statistique d'analyse et de suivi d'audience. Le site actuel est déjà relié à un compte Google Analytics et à l'outil Webmaster Tools. Belfort Tourisme souhaite préserver les paramétrages actuels de ces deux comptes.

Déroulement des prestations, plan de contrôle et de recette :

Phase de conception détaillée :

Pendant cette phase, le prestataire revisite conjointement avec Belfort Tourisme l'ensemble des attentes et besoins exprimés dans le cahier des charges et élabore le plan de travail pour la réalisation du site. Il réserve également le nom de domaine et il paramètre le profil sur OVH. Le prestataire fournit les livrables suivants :

- Une note de conception détaillée
- Une déclinaison de la charte graphique sous forme d'écran type

Phase de réalisation :

L'organisation des contenus, l'ergonomie de navigation, et la charte graphique peuvent faire l'objet de plusieurs propositions et sont stabilisés au fil des validations successives de Belfort Tourisme. A l'issue de cette phase, le prestataire fournit les livrables suivants :

- Un cahier des spécifications techniques détaillées
- Un cahier des spécifications graphiques et ergonomiques détaillées

Phase de déploiement sur environnement de recette :

La solution technique est déployée sur un environnement serveur de recette (hébergée). La charte graphique et ergonomique est intégrée. Des contenus de démonstration sont publiés. Le groupe projet effectue des tests de vérification (bonne intégration de la charte, validation des fonctionnalités, etc) et fait remonter toute anomalie constatée pour ajustement. A l'issue de cette phase, le prestataire fournit le livrable suivant :

- Un guide technique d'installation, de paramétrage et de mise en service

Phase de formation et de transfert de compétences :

Les personnes impliquées dans la gestion et l'animation du site sont progressivement formées en fonction du rôle qu'elles vont assurer. A l'issue de cette phase, le prestataire fournit les livrables suivants :

- L'ensemble des supports utilisés lors des séances de formation
- Un manuel complet d'utilisation des fonctionnalités de la solution déployée

Phase de déploiement sur environnement de production :

Le prestataire prend en charge le transfert et assure le déploiement du site sur l'environnement de production. Le socle initial de contenus prévu pour l'ouverture est publié.

Les fonctionnalités obligatoires sont activées. Des tests sont effectués : ergonomie (panel d'utilisateurs), compatibilité des navigateurs, respect des standards W3C et des normes d'accessibilité, et performance (temps de réponse). Après ajustements et accord définitif du maître d'ouvrage, le procès-verbal de vérification de service régulier (VSR) peut être établi. A l'issue de cette phase, le prestataire fournit les livrables suivants :

- Document établissant la compatibilité du site avec les différents navigateurs requis
- Document établissant la validation du site avec les standards W3C
- Document établissant le niveau de conformité du site avec les normes d'accessibilité

Cadre de la réponse :

La date limite de réception est fixée au 13 avril à 12h30.

Contenu de la proposition :

La réponse du prestataire devra impérativement comporter les éléments suivants :

- Une note stratégique démontrant la bonne compréhension du projet
- Une note détaillée et argumentée de la solution technique proposée. Cette note devra reprendre tous les points exprimés dans le cahier des charges
- Une note méthodologique de gestion de projet
- La composition de l'équipe projet et le profil des intervenants
- Un planning prévisionnel détaillé de réalisation, daté et signé
- Une liste de références pour des projets similaires
- Un bordereau de prix complété et signé

La répo	nse devra	être	rédigée	en français	et chif	frée en eur	os. Elle	devra	être transr	nise à
Belfort	Tourisme	par	voie	électronique	aux	adresses	suivant	es:		
	et					. Elle	e devra	s'acc	ompagner	d'une
transmi	ssion par v	oie p	ostale à	l'adresse su	ivante	:				

Critères de choix :

Les critères de choix permettant d'évaluer les offres seront, par ordre d'importance :

- La conformité de la solution technique au cahier des charges
- Le montant financier des prestations (prix)
- La qualité des intervenants et des références, en particulier sur des projets exploitant les ressources de l'une ou des deux bases de données externes

Bordereau de décomposition du prix global et forfaitaire

Tranche ferme:

	FORFAIT				
Désignation	Prix HT	TVA	TTC		
Réunions de cadrage, de suivi et de validation des étapes du projet					
Installation et paramétrage du CMS					
Adaptation web de la charte graphique					
Intégration de la charte graphique					
Création et intégration des modules et fonctionnalités du cahier des charges (détailler chaque module et fonctionnalité et en préciser le coût)					
Connexion à la base de données externe LEI					
Formation à l'administration et l'animation du site et fourniture de supports					
Maintenance corrective et évolutive pour 1 an					
Transfert des droits d'auteur					

TOTAL tranche ferme		
Moins-value pour site avec une base de données intégrée		

La durée de validité de l'offre de la tranche ferme est fixée à 90 jours (prix ferme et non révisable).

Tranche optionnelle:

	FORFAIT			
Désignation	Prix HT	TVA	TTC	
Hébergement, gestion des deux noms de domaine et mise en place d'un système de messagerie				
Extension de garantie				
(Maintenance corrective et évolutive pour 1 an)				

La durée de validité de l'offre de la tranche optionnelle est fixée à 24 mois (prix ferme et non révisable).

Cette offre est établie sur la base des documents contractuels suivants ; par ordre de priorité:

- Le cahier des charges et ses annexesL'offre technique et financière du candidat

Date et signature :

La présente offre est acceptée

Date et signature :